



Note informative

27 août 2015

Pacte pour un enseignant d'excellence : des perspectives ?

La première phase du Pacte pour un enseignement d'excellence s'est achevée et déjà il est possible d'en tirer quelques leçons. **L'UFAPEC**, associée dès les travaux préparatoires au lancement de ce processus, **a participé activement aux différentes instances mises en place** : comité d'accompagnement, groupe central, groupes de travail 1 et 2.

Tout d'abord, l'UFAPEC tient à souligner le **sérieux de l'engagement de tous les acteurs impliqués** dans les différentes instances du processus. Nul n'a ménagé son temps et sa peine pour contribuer aux travaux des différents groupes. Ce ne sont pas moins de 122 documents (sur 742), avec leurs notices d'identification détaillées, que l'UFAPEC a intégrés à la base de données du groupe de travail 1 chargé de dresser un état des lieux de notre enseignement. Ce sont encore 9 notes qui ont été produites dans le cadre du groupe 2, ayant eu pour mission de réfléchir aux « sens, valeurs, objectifs et missions de l'école du XXI^e siècle ». Sans les contributions des uns et des autres, les rapports de cette première phase auraient été légers...

Il convient, dès lors, de souligner la **lourdeur de la tâche et de l'investissement que représentent ces travaux** pour tous les acteurs. Outre la participation aux différentes réunions de ces groupes, la réflexion et la rédaction de notes pertinentes demandent du temps. La ministre avait évalué notre implication à l'équivalent d'un temps plein. La charge de travail et de réunions la dépasse largement.

Si cette première phase des travaux du Pacte a produit des **rapports utiles pour la suite**, il faut toutefois constater que cette première phase n'a pas produit tous les résultats attendus et n'atteint pas tous les objectifs annoncés. En effet, **l'état des lieux et les diagnostics sont partiels** et omettent des points importants, par exemple, les outils, supports et méthodes (d'enseignement, d'apprentissage, d'évaluation) et le caractère participatif et actif de l'élève dans le cadre de l'apprentissage (fiches 1.3 et 1.4 signalées dans le rapport du groupe 1 comme non-disponibles). Par ailleurs, certaines fiches ont été limitées dans leurs développements pour éviter d'aborder des sujets qui pourraient fâcher. **Sans oser ces débats, est-il possible de fonder une école pour le XXI^e siècle ?**

La vision prospective est un peu timide selon nous. Le groupe a voulu être réalistement visionnaire et ne s'est pas permis de rêver l'école idéale pour en dresser le portrait. Or, l'école du XXI^e siècle doit-elle être l'école d'aujourd'hui modifiée par quelques réformes ? Il nous semble que les enjeux sont si importants qu'il convient, dans la suite du processus du Pacte, de se donner le temps de penser à neuf l'école de demain ! Il faut se demander ce que doit connaître aujourd'hui le jeune à la fin de son parcours scolaire. Il faut oser

briser les habitudes de penser l'école en périodes circonscrites comme au XIX^e et oser mesurer le poids symboliques des mots quand on parle du parcours des élèves. Il faut **avoir l'audace** de mettre en forme un système qui assure la réussite de tous, même si pour cela, **certains métiers de l'école et autour de l'école devront vivre des métamorphoses**.

Pour la troisième phase du processus du Pacte, qui doit débuter en septembre, **l'UFAPEC espère que le calendrier des travaux permettra un travail en profondeur**. Sont annoncés quatre groupes de travail et de nombreux sous-groupes dont le nombre aujourd'hui n'est pas encore défini. Pour que cette phase soit vécue avec le même sérieux par tous les acteurs, il convient de **rendre les travaux possibles**. Si l'investissement demandé dans chaque groupe ou sous-groupe est identique à celui des deux premiers, il faudra se **donner le temps nécessaire** et possible, se rappelant sans cesse le vieux dicton : « Qui veut aller loin, ménage sa monture ». Sans cela, ces travaux risqueraient d'accoucher d'une souris...

Avec les rapports de la première phase, on peut remarquer des divergences d'acception de certains termes employés. De plus, chaque acteur a ses habitudes et ne désignent pas toujours sous un même mot la même réalité. Il conviendrait que l'ensemble des groupes s'accordent sur un **glossaire commun** pour que la lecture des rapports et textes produits permettent une compréhension commune. Pour cela, il faudra aussi que ces travaux des groupes et sous-groupes produisent **un ensemble cohérent en lui-même**. Cela demandera également du temps. Mais les enjeux sont tels qu'il convient, selon nous, que ce temps nécessaire soit accordé. Nous espérons qu'à **la fin du processus** nous disposerons de **propositions concrètes**, d'un **canevas cohérent**, avec un **calendrier objectif et progressif** de mise en œuvre et des **moyens budgétaires dégagés** pour celle-ci.

Enfin, l'UFAPEC attend, comme cela a été annoncé, **que les acteurs soient rencontrés sur leur terrain particulier**, que les parents, dont nous sommes les représentants, puissent donner leur point de vue personnel.

Pour la consultation large sur le site du Pacte, il conviendrait que les usagers puissent donner leur opinion, sans qu'il soit nécessaire de passer par une procédure longue et indiscrete d'inscription. Pour exemple, le questionnaire actuel sur le site concerne l'éducation à la citoyenneté, point d'intérêt majeur et sensible pour les parents aujourd'hui. Mais sans inscription, pas de possibilité de répondre. Il est surprenant de constater autant de barrières, alors qu'il est clamé haut et fort que tous doivent pouvoir se faire entendre.

L'UFAPEC continuera à **participer activement aux travaux** du Pacte et espère que ce qui se débat aujourd'hui serve de fondation à une école du XXI^e siècle soucieuse de la **réussite de chacun et de tous**, offrant aux enfants et aux jeunes qu'elle forme les **outils nécessaires à une insertion active et positive** dans la société et ouvrant un horizon de possibles qui **mettent résolument en marche tous les acteurs de l'école**, partenaires d'un même projet.

Pour toute question/contact presse :
Bernard Hubien, Secrétaire général
0476/52.74.77.
bernard.hubien@ufapec.be